

# PLEUDIHEN

Village



Entre Etat et Intercommunalité : des communes entre le marteau et l'enclume.

Au moment d'écrire ces lignes, notre dette publique s'élève à plus de 2 254 milliards d'euros ! Inférieure à 100 milliards jusqu'en 1980, elle franchit le cap des 1 000 milliards en 2003 puis celui des 2 000 seulement 10 ans plus tard. Au-delà du montant vertigineux, c'est la croissance incontrôlée qui est inquiétante pour l'avenir. La nécessité de "mieux maîtriser nos dépenses publiques" s'impose donc à nos gouvernants. La volonté est louable mais la méthode appliquée peut apparaître contestable et ses conséquences locales contre-productives.

La Cour des Comptes établit depuis des années des recommandations pour abaisser le déficit. Plusieurs propositions consistent à appliquer des réformes structurelles dans les domaines fortement contributeurs au déficit (sécurité sociale, administration et fonctionnement de l'état...). Or, peu de ces réformes ont été appliquées au niveau de l'Etat. En revanche, avec la loi Notre (Nouvelle Organisation Territoriale), l'Etat entendait transformer l'architecture territoriale de la République dans le but de conjuguer baisse des dépenses et meilleure prise en compte des besoins citoyens. Une Loi qui impose des efforts essentiellement aux collectivités et dont on mesure, aujourd'hui, plus les conséquences que les résultats.

Au niveau des régions, leur nombre a baissé mais pas les dépenses qui ont augmenté. L'autre volet de la réforme imposait de constituer de grands ensembles intercommunaux. Chose faite avec Dinan Agglomération, nous sommes désormais 65 communes contre 26 précédemment. Une population qui a doublé (de 48 000 à 96 000 habitants) sur un territoire qui triple en surface (de 299 à 932 km<sup>2</sup>). Logiquement cette réorganisation locale, fruit du rassemblement d'anciennes intercommunalités qui n'avaient ni la même histoire, ni les mêmes modes de fonctionnement et parfois ni les mêmes compétences, implique bon nombre de disparités à réguler. Cela d'autant plus que la loi implique de nouvelles compétences, certaines obligatoires d'autres facultatives, mais le tout dans un certain nivellement.

Comme pour les régions, on peut malheureusement s'interroger sur l'intérêt de certaines mutualisations et sur leurs effets financiers (économies ou surcoûts ?). Dans ce contexte et malgré la concertation, le fait d'imposer à toutes les communes la prise de compétences qui, en gestion communale, contribue à leur bon fonctionnement, donne parfois le sentiment d'une marche forcée contre-productive au sens de ce qui était finalement attendu par la loi. A cet égard, nous sommes quelques élus à déplorer l'absence d'indicateurs financiers (avant/après) au niveau de Dinan Agglomération, ainsi que le manque de projections budgétaires qui devraient accompagner toute prise de décision. On nous a promis de remédier à cela, nous attendons. Entre le nouveau territoire et de nouvelles compétences, nous atteindrons difficilement l'objectif de maîtrise des dépenses au niveau intercommunal. C'est ce qui peut expliquer que Dinan Agglomération envisage une participation financière renforcée des communes dans le cadre de l'établissement de son Pacte Fiscal et Financier. Cela revient à dire que les communes contribueront encore plus que ce que la Loi impose au fonctionnement de l'intercommunalité. Cela au détriment de leur propre budget communal qui se voit déjà fortement amputé avec les efforts demandés depuis 7 ans et le gel des dotations de l'Etat.

Rappelons qu'entre 2013 et 2016, la réduction du déficit public a été portée aux 2/3 par les collectivités locales alors même qu'elles ne représentaient que 20% des dépenses nationales. Des collectivités locales qui portaient jusqu'alors 70% de l'investissement public en France, dont 60% pour les seules communes et intercommunalités. La conséquence immédiate a été une baisse de l'investissement local au détriment des territoires.

Si la réorganisation territoriale n'aboutit pas via l'intercommunalité à son objectif initial de baisse des dépenses, l'effet conjugué aux restrictions budgétaires de l'Etat sera pour les communes sans équivoque : la perte de nos capacités d'investissement. Tout cela invite à la plus grande prudence dans la gestion intercommunale. Une intercommunalité qui se doit de rester au service de ses communes tout en respectant l'exigence de maîtrise budgétaire. A l'horizon, c'est l'avenir de nos communes elles-mêmes dont il est cette fois question.

David BOIXIÈRE, Maire

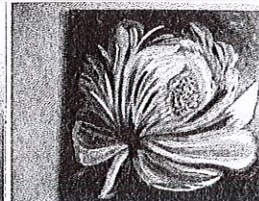
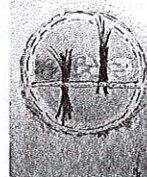
01/12/2017 n°1929

[www.pleudihen.fr](http://www.pleudihen.fr)

**CENTRE CULTUREL**  
[bmpleudihen@wanadoo.fr](mailto:bmpleudihen@wanadoo.fr)

✓ **BIBLIOTHEQUE 02.96.88.20.55**

Lundi		14h-18h
Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	14h-17h30
Jeudi		14h-17h30
Vendredi	10h-12h30	
Samedi	9h-12h30	



**Exposition de Madeleine THEBAULT et Isabelle LORRE : Centre culturel – Bibliothèque, du 4 au 30 décembre 2017**

« Isa et Mad exposeront pour la troisième fois à la Bibliothèque de Pleudihen au mois de décembre prochain. Des nouveautés colorées et souvent avec du relief seront exposées. Mad travaille en effet toujours les matières et la peinture afin d'associer les deux sur une toile. Isa reste fidèle à sa création florale. »

## Infos pratiques

**Sapeurs-pompiers** : 112 ou 18 (d'un fixe)  
**Médecin** : 15  
**Pharmacie** : 3237  
**Assistante sociale** : RDV au 02.96.80.00.80  
**Association « Soleil et Sourires »** : contact Pleudihen : 02.96.83.20.75  
**Ambulances de La Rance** : 02.96.83.38.64  
**Conciliateur de justice** : permanence le **Mardi 5 décembre de 9h à 11h30** en mairie de Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)  
**Taxi LEMOINE** : 06.08.54.09.22

**MARCHE HEBDOMADAIRE** Tous les mardis entre 9h et 13h sur la place de la Mairie.

**TRI SELECTIF (sacs jaunes)** - Prochain ramassage dans les villages (tous les 15 jours – semaine paire) : **mardi 12 décembre**. Dans le bourg : **tous les mardis**.

« Nous restâmes encore quelque temps sur cette position de Batterie, toujours aussi mauvaise et puis, à la veille de l'hiver, le Groupe (d'artillerie) fut mis à proximité du fort de Moulainville. Nous étions au milieu d'un taillis qui n'avait pas trop souffert des bombardements. Nous avions de bons abris et nous passâmes là, une bonne partie de l'hiver, relativement tranquilles. L'abri qui me servait de bureau était auprès de celui du Capitaine : les relations étaient donc on ne peut plus faciles. Guillard était toujours aussi nul. Il ne se donnait pas la peine de rien faire par lui-même. Il est vrai qu'il y réussissait si mal ! Il se servait toujours d'une plume « de ronde » et avait une grande « écriture dégingandée ». On eut dit que ses lettres s'accrochaient les unes aux autres. Quant aux chiffres ! C'était inimaginable. Pour tous les comptes, particulièrement « Etats de solde (salaires) et feuilles de prêt », je lui préparais tout au crayon. Il repassait à l'encre en faisant les chiffres au moins deux fois plus grands ; cela faisait un drôle d'effet. Un jour, ou plutôt un soir, justement sur cette position de batterie, après avoir fait son travail de copie, comme d'habitude, il passa chez le Capitaine pour la signature des pièces de fin de mois. Je restai au Bureau et j'écrivis deux lettres à Pleudihen : une à La Guimardière et l'autre à La Chapelle. Guillard ne revenait pas. Je me demandais ce qu'il faisait avec le Capitaine. Tout à coup, il fit irruption : « Mon vieux Jean, ton prêt n'est pas juste. Nous avons compté plus de 50 fois le Capitaine et moi ; il est évident qu'il y a une erreur de quelques centimes ! ». Quelques centimes sur une assez grosse somme c'était peu de chose. Mais je m'insurgeai : j'étais certain que mon prêt était juste et je lui dis assez vertement que, s'il y avait une erreur, c'était lui qui l'avait faite en recopiant. Je commençais à en avoir assez. « Mais non, me dit-il ; d'ailleurs le Capitaine m'envoie te chercher ! ».

Je le trouvai suant sang et eau sur les grands chiffres de Guillard. Sur une feuille de papier, je repris tous les chiffres et je refis les additions. Bien entendu, c'était juste. « Mais alors, dit le Capitaine, comment se fait-il ! ». Je recomptai avec lui et je m'aperçus que : les chiffres de Guillard étant mal alignés, depuis deux heures ils additionnaient des centimes avec des millièmes !!! « Ah ! Mon pauvre Guillard, dit le Capitaine, nous aurions dû commencer par où nous avons terminé, nous aurions perdu moins de temps ».

Les distractions n'étaient pas nombreuses dans ce bois. Un jour, un après-midi, j'eus la visite de Jean-Marie Ameline. Il venait de passer brigadier (dans l'Artillerie = caporal dans l'Infanterie) et avait quelque peu arrosé ses galons. Comme il était à l'échelon (le soutien de la batterie d'Artillerie), il était venu à cheval et avait attaché sa monture quelque part dans le bois. Il n'était pas pressé de s'en retourner et je l'invitai à souper à la popote (sur le terrain, nom donné à la salle à manger) des sous-officiers. Ce qu'il accepta avec empressement. Il faisait nuit, « il gelait à pierre fendre ». La soirée se prolongea et il était fort tard quand Jean-Marie pensa enfin à s'en aller. Il était pas mal soigné et tenait difficilement sur ses jambes. Je l'accompagnais pour retrouver son cheval. Il ne se rappelait plus où il l'avait attaché. La nuit était assez noire. Nous le cherchâmes pendant plus d'une heure et nous finîmes enfin par le trouver. Je reconduisis mon homme jusqu'à la route qui devait le ramener à l'échelon. Le cheval était terriblement énervé par la longue attente. Sitôt le cavalier en selle, il partit au triple galop. Je restai là quelques instants à écouter la galopade. J'avoue que je craignais fort pour le cavalier et sa monture. Mais, bah ! Il y a sûrement un bon Dieu pour les hommes saouls : Jean-Marie arriva sain et sauf à destination. »

Le comité de rédaction : I. Malabeux et J. Reungoat.

## CEREMONIE COMMEMORATIVE

**MARDI 5 décembre 2017 à 11h30** : jour de célébration du souvenir des Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie. Rassemblement à la mairie, Dépôt de gerbe au Monument aux Morts et lecture du message du Ministre des Anciens Combattants.



TELETHON 2017, Salle des fêtes.

⇒ **SAMEDI 2 décembre** : Super Tombola, 1 semaine de location dans un camping 5\*, bons d'achat, 1 bijou de créateur, 1 lot surprise, 1 peluche géante, ... tous les billets sont gagnants, à partir de

15h. Vente de brioches par les JSP dans les rues du bourg (après-midi). Repas dansant (à partir de 19h30) avec au menu apéritif, potage, poulet frites, fromage, dessert et café en compagnie de notre DJ Marcel. Tarif : 12 €/adulte et 6€/enfant de moins de 12 ans. Réservation au 06.65.37.72.00 / 06.63.44.64.68.

⇒ **DIMANCHE 3 décembre** : Braderie aux jouets puériculture et loisirs enfants de 9h à 17h – salle des fêtes (rue du Val d'Orient). Réservée aux particuliers. Inscriptions et renseignements au 06.65.37.72.00. Salon de thé l'après-midi. Collecte de bouchons en plastique et en liège (merci de les séparer) en association avec les bouchons de la Côte d'Emeraude sur toute la durée de la manifestation. Comme à l'accoutumée, une urne sera à disposition des personnes désireuses de faire un don. Les personnes faisant un don sous forme de chèque (ordre AFM/Téléthon) recevront un reçu fiscal. Les personnes préférant faire un don en espèces se verront remettre, sur leur demande, un récépissé manuel qui sera traduit en reçu fiscal. Les reçus fiscaux seront envoyés à partir de mars 2017 par l'AFM. 66% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu. Nous comptons sur vous.

**La CHAPELLE FLEURIE - ARBRE de NOEL.** Petits Chapellois, votre après-midi **SAPIN de NOEL** suivi d'un goûter aura lieu **le samedi 9 décembre à partir de 14h30** chez Marie-çoise Le Filleul. Tél 02.96.83.27.33

L'association "Sur le Chemin en Soi" et les RDV de la Sophro.

Trêve hivernale après la séance du 15 décembre. Reprise : lundi 15/01/2018. 2018 Planning hebdo habituel : lundi 18-19h, mardi 12h30-13h30, vendredi 10h30-11h30. Groupe de 12 pers. max. / Tarif séance d'1h : 7€ ou par abonnement trimestriel. Les préinscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour la rentrée 2018. Infos et réservations 02.96.39.24.16 ou 06.51.43.87.85 Mail contact.surlechemin@gmail.com

## STADE PLEUDIHENNAIS

- **Vendredi 01 Décembre - Chpt FOOT LOISIR. Journée : 09.Seniors (30 Ans et +)** reçoivent le FC St SAMSON, à 21h. Terrain synth.
- **Samedi 2/12 - Coupe de BRETAGNE Jeunes de LIGUE.U 17 A** Pas de match officiel. **Chpt Jeunes de DISTRICT. Journée : 02 phase 2. U 15 A** Pas de match officiel. **U 15 B (D4)** se déplacent au GJ du Lié PLEMET 2, à 15h. **Football à 8 de DISTRICT et Ecole de Football.** Voir avec les encadrants.
- **Dimanche 03 Décembre 2017 - Chpt SENIORS de LIGUE et DISTRICT. Journée : 09. Seniors A (R3)** reçoivent la Jeunesse COMBOURG 2, à 15h. Terrain synth. **Seniors B (D1)** reçoivent l'US PLEDELIAC Hunaudaye 1, à 13h. Terrain synth. **Seniors C (D3)** se déplacent au FC PLELAN VILDE 3, à 13h. **Seniors D (D4)** se déplacent au CAULNES Rance Foot 3, à 13h.

## AS PETANQUE - CONCOURS de NOEL Prix SUPER U Plouër/Rance

**Samedi 9 décembre au boudrome couvert.** Concours en triplette formée. Jet du but à 14h. Inscription par équipe : 15€. Mises + 300€. Restauration sur place. Tombola de Noël. Inscriptions avant le 6 décembre par courrier à l'AS Pleudihen M. Yves Exbourse 2 allée du Cerister 22690 Pleudihen sur Rance.

## Association NORD-BRETAGNE des Pensionnés de la Marine Marchande

– Voyage ATHENES et les CYCLADES du 18 au 26 septembre 2018. Inscriptions le plus tôt possible. Sympathisants bienvenus. Renseignements et documents : Michel Coquart : 02.96.83.22.78.

## Réveillon St Sylvestre 2017 à la salle des fêtes à partir de 20h

Animé par l'Orchestre «Le Bon Temps»

Menu : Cocktail 31 au champagne et amuse-bouches. Assiette gourmande, langoustines rôties, foie gras, magret fumé, carpaccio de St Jacques. Duo de bar et St Jacques, purée de rutabaga à l'orange. Crème moussueuse au citron servi en marmite. Gratiné au champagne. Filet de bœuf écrasé de pomme de terre à l'huile de truffes. Légumes confits et jus corsé. Fromage chaud Brie aux fruits secs. Dôme chocolat Caracas au Gianduja noisette. Craquantes Gavottes accompagnées d'une coupe de Champagne. Café, vins, cotillons et soupe à l'oignon. Réservation au 02.96.83.24.70 / 02.96.88.26.19. Tarif : adulte 95 euros ; enfant 35 euros (-12 ans). CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 15 DECEMBRE. Organisé par le Comité des Fêtes et Culture de PLEUDIHEN SUR RANCE

**CLUB des AINES - séjour à Madère** du 25 juin au 2 juillet 2018. Inscription et acompte de 200€ par personne auprès de Mme DUFEIL 02.96.83.24.70.